

# Le Canard des Valericains

n° 103  
Avril 2015



## Le Mot du Maire

A

u lendemain de notre élection au Conseil Départemental de la Somme avec Sabrina Holleville-Milhat, je tenais à vous remercier très chaleureusement pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Après un premier tour qui fut particulièrement disputé et qui nous a placé de très peu en seconde position, je souhaite redire aux candidats Pascal

Demarthe et Nathalie Poilly, ma reconnaissance pour la décision courageuse qu'ils ont prise afin de faire obstacle au Front National.

Dans pareille situation, nous l'avions déclaré pendant toute la campagne, Sabrina et moi, aurions agi de même pour que les valeurs de la République l'emportent.

Avec près de 80% des voix au second tour à Saint-Valery-sur-Somme et plus de 73% dans les villages de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud, au-delà des clivages politiques, ce sont les valeurs de la France qui ont triomphé et l'ancrage territorial qui a permis de réaliser ce très beau résultat.

A l'assemblée départementale, avec Sabrina Holleville-Milhat, nous défendrons le nouveau canton d'Abbeville 2 auquel notre commune est rattachée, et agissons au quotidien dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants.

Vous pouvez compter sur notre dévouement.

**Stéphane Haussoulier**

Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

## Portrait

### Gilles Désiré, cartophile : « Je suis amoureux du passé »

Depuis que Gilles Désiré est à la retraite il s'est découvert une nouvelle passion : la carte postale ancienne. Il en possède toute une collection représentant de nombreuses localités notamment Saint-Valery-sur-Somme qu'il affectionne depuis plus de trente ans, et Mons Boubert, son village d'origine. Au fil des brocantes et des salons il s'est constitué une belle compilation provenant de collectionneurs de la région mais aussi de la principauté de Monaco ou encore d'Angleterre. Aujourd'hui il aime se plonger dans ses albums qu'il commente avec délectation. Parmi ses trouvailles : une carte exceptionnelle de la boucherie Deloison, les quais en 1910, un trois mâts amarré au port, la cavalcade de 1912... Employé à la laiterie du Monchelet puis ouvrier dans une usine du Vimeu, Gilles s'est emparé d'une série de cartes postales des Ets Riquier de Fressenneville, un véritable témoignage de l'histoire locale.

Avant de devenir cartophile il collectionna les vieux outils. D'ailleurs il les exposa au public dans la ferme familiale à Mons Boubert avant de les céder au musée Picarvie à Saint-Valery. « Je suis amoureux du passé » nous confie l'octogénaire passionné.



S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

- Page 2  
- Trois nouvelles enseignes :  
« Les filles de la Baie »  
« Invités de marques »  
« Je craque »

- Page 3  
- Focus : l'association Saint-Valery dite des Marins  
- Changement de direction à la Colonne de Bronze

- Page 4  
- Calendrier des animations et des commémorations  
- Amachoeur en concert  
- Théâtre d'objets

## EN BREF

### Vignette de stationnement :

En cas de changement de véhicule, d'immatriculation ou de pare-brise, une nouvelle vignette vous sera délivrée sur présentation de la nouvelle carte grise et contre restitution de l'ancienne vignette.

**Coupeure d'électricité :** en raison de travaux d'amélioration pour la qualité de la distribution électrique des coupures sont prévues les 7 avril entre 9h et 12h (place Lomier, quai Jeanne d'Arc, chemin du Cap Hornu) et 8 avril entre 9h et 15h (secteur de la station de pompage de Drancourt).

Directeur de la publication: Stéphane Haussoulier

Contact: Mairie, 19 place Saint-Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme - Tel 03.22.60.82.16 - Fax: 03.22.26.84.96 - Courriel : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

Tirage 2000 exemplaires— téléchargeable sur le site de la commune: [www.saint-valery-sur-somme.fr](http://www.saint-valery-sur-somme.fr)

# Du côté des commerces

## Les Filles de la Baie



*Charlotte Wery et « Les Filles de la Baie »*

Esthéticienne de profession Charlotte Wery a transformé avec goût son institut de beauté « Simplement belle » en boutique de prêt à porter féminin. Située au n° 8 de la rue Jules Brûlé, la toute jeune enseigne « Les Filles de la Baie » propose des vêtements de belle qualité, de fabrication française, dans des styles différents, du classique au moderne. Elle habille toutes les femmes, de la taille 36 au 50, dans une large gamme d'articles.

Vous y trouverez également des accessoires de mode, des ceintures, des bijoux ainsi que des sacs uniques d'une créatrice. Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

### La rue de la Ferté en zone piétonne

A partir du 15 avril et jusqu'au 15 mai, la rue de la Ferté sera en zone piétonne les dimanches et jours fériés de 9h à 19h.

A partir du 15 mai jusqu'au 15 octobre elle sera fermée à la circulation des véhicules les samedis de 18h30 à 23h, dimanches et jours fériés de 9h à 19h.

En juillet et août la zone piétonne est prolongée le dimanche jusqu'à 23 h.

## « Je craque »

Le commerce est une affaire de famille pour Candice Patoux qui vient d'ouvrir sa boutique « Je craque » au 39 rue de la Ferté. La jeune femme revient à Saint-Valery-sur-Somme où elle a suivi sa scolarité. Après avoir étudié le droit à Amiens elle décide de se lancer dans le commerce, comme ses grands-parents à Dieppe et ses parents à Cayeux.

La nouvelle enseigne de Candice propose des accessoires de mode en tout genre, et en exclusivité, des lampes artisanales créées par une artiste dieppoise. La gamme de sacs à main modernes et colorés, les ceintures et les bijoux fantaisie feront également craquer les visiteurs qui franchiront le seuil de la boutique.

« Je craque » est ouvert tous les jours de 10h à 18h30. Tél. 06 21 62 31 86.

## Dépôt-vente de luxe : Invités de Marques



*La boutique de Chantale Beun est située près de la Poste*

Après avoir fait ses preuves à Mers-les-Bains de 2011 à 2014, Chantale Beun ouvre un dépôt-vente de luxe à Saint-Valery, au 26 rue de la Ferté. Elle a ainsi conçu un nouveau dressing dédié exclusivement au haut de gamme pour femme et homme. Les vêtements de seconde main qu'elle sélectionne sont impeccables « comme neuf » de même que les accessoires de mode (sacs, chaussures, bijoux...) exposés en boutique.

La clientèle en recherche de grandes marques pourra y trouver son bonheur, et bénéficier d'articles qu'elle ne pourrait pas s'offrir autrement, en déboursant moins que leur valeur initiale. Parallèlement elle pourra se séparer de ses articles de luxe qu'elle ne porte plus et tenter de les vendre par l'intermédiaire de la commerçante.

Le dépôt des vêtements a une durée de deux mois maximum et fonctionne avec les saisons. Il s'effectue sur rendez-vous uniquement au 03 60 04 56 43.

La boutique « Invités de Marques » est actuellement ouverte samedi et dimanche de 10h à 19h. Les jours d'ouverture évolueront selon les congés scolaires et la saison.



*Candice Patoux : « Je craque »*

A compter du samedi 25 avril et jusqu'à fin septembre les bénévoles de l'association vont se relayer pour ouvrir les portes de la chapelle Saint-Valery dite des Marins, chaque week-end de 15h à 18h ainsi que les jours fériés.

L'occasion pour le public de (re)visiter un édifice majeur de la ville. Avant l'ouverture les adhérents actifs vont à nouveau retrousser leurs manches pour faire le grand nettoyage de printemps : dépoussiérer l'intérieur, laver la centaine de chaises, gratter les statues avant de les patiner, et rendre la chapelle encore plus belle.

« *La chapelle fait partie du patrimoine de Saint-Valery* » déclare avec conviction Annick Leleu, présidente de l'association. Elle est très attachée à la chapelle, à plus d'un titre. Et pour cause ! « *Elle représente une partie de mon enfance* ». Issue d'une famille de cultivateurs implantée dans le quartier de l'Abbaye, elle empruntait régulièrement le chemin qui mène à la chapelle pour se rendre au Cap Hornu. Comme elle, Guy Grognet, Jean-Pierre Maupin et Jacques Leleu (notre photo) s'activent avec ardeur pour lui donner tout son lustre et la faire vivre, « *la chapelle est le phare de la commune* ».

Après avoir accompagné la municipalité pour la réhabilitation, avec le soutien de la fondation du patrimoine, l'association a pour ambition de faire connaître la chapelle. Et c'est bien engagé. Il n'y a jamais eu autant de visites qu'en 2014 : 8 670 personnes, soit une augmentation de 3 000 visiteurs par rapport à la période antérieure aux travaux.

L'année fut également riche en événements : repose des vitraux et de deux ex-voto, remise en peinture des portes et grilles, montage et installation du mobilier, inauguration de la fin des travaux de réhabilitation.

Découvrez désormais la mise en lumière exceptionnelle de la chapelle, intérieure et extérieure. L'installation de projecteurs à led a permis d'obtenir un excellent bilan énergétique. Le site sera prochainement complété par l'éclairage au sol des chemins d'accès.

Les efforts de chacun se poursuivent et les motivations premières restent la sauvegarde de la chapelle. Pour mémoire elle a été édifée sur le site attribué comme lieu du premier ermitage de Valery. Plus tard canonisé, il donna son nom à la ville.

### Rendez-vous de l'année

Outre les visites du week-end l'association étudie la possibilité d'organiser un concert cet été ; Une veillée mariale se déroulera aussi le 14 août à 21h et la messe de la Saint-Fiacre sera dite le 7 septembre.

L'association tiendra un stand au Forum des associations le 12 septembre et participera aux Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre.

Contact : 03.22.60.83.58.  
annick.leleu80@orange.fr



*Parmi les défenseurs de la chapelle : Jean-Pierre Maupin, Guy Grognet, Annick et Jacques Leleu*



*La mise en lumière valorise « le phare de la ville »*



*Le patrimoine local est préservé*

## Changement de direction à la Colonne de Bronze

Forte de son expérience à la Villa Marine au Tréport et à la Cour Carrée à la ville d'Eu Sabrina Devismes reprend la direction d'un 3ème établissement à Saint-Valery-sur-Somme : La Colonne de Bronze. Fin gourmet, elle a l'ambition de développer l'offre du restaurant en proposant une cuisine de qualité et de produits du terroir avec des particularités : poissons et fruits de mer le vendredi, formule bistrot, dégustation et brunch le dimanche midi, service en terrasse. Le restaurant sera rouvert le midi à la clientèle extérieure. Par ailleurs, la création de chambres supplémentaires est à l'étude pour cet hôtel classé 3 étoiles. La Colonne de Bronze 43 quai du Romerel - 03 22 60 80 07.



# A l'agenda

Date, horaire, lieu	Evènements
Dimanche 5 avril à 16 h Eglise Saint-Martin	Audition de Pâques avec Geoffrey Chesnier, organiste. Entrée libre
Lundi 6 avril à 10 h Chapelle des Marins	Chasse à l'œuf aux abords de la chapelle des Marins dite de Saint-Valery pour les petits Valericains accompagnés de leurs parents
Du 3 au 8 avril Tribunal de Commerce 10h/12h30 et 15h/19 h	Exposition artistique et artisanale de Territoire Baie de Somme (sculpteur, peintre, bestioleur, guide, photographe...). Sans interruption, le week-end de 10h à 19h
Du 10 au 15 avril Tribunal de Commerce	Exposition « Variations » présentée par Pierre Ducastel. Ouvert tous les jours de 10h à 19h sauf jeudi, de 15h à 19h
Samedi 11 avril à 15 h Salle du casino	Assemblée générale de l'association de chasse du domaine public maritime
Samedi 25 avril à 20h30 Eglise Saint-Martin	Concert de la chorale Amachoeur. Entrée libre
25 avril au 3 mai Salle du casino 10h/12h et 14h/19h Non stop le week-end	Festival de l'Oiseau et de la Nature. Exposition photographique « Nouvelle Zélande, les protecteurs de l'arche perdue ». Prix d'entrée : un euro - Gratuit pour les moins de 12 ans
24 avril au 6 mai Tribunal de commerce	Exposition artistique du Nombre d'Or
Samedi 25 avril à 15h Dimanche 26 avril, 10h/12h Maison de la Presse	Séance de dédicaces par Bertille Vanelle : « La couleur de la pluie » et « Il l'appelait Sido »
Samedi 25 et dimanche 26 avril de 15h à 18 h	Ouverture de la Chapelle Saint-Valery dite des Marins
Dimanche 26 avril à 12h15 Monument aux Morts	La Journée nationale de la Déportation marquera le 70ème anniversaire de la Libération des Camps de la mort. Messe à 11h à la mémoire des victimes. Commémoration au Monument aux Morts à 12h15
Du 26 avril au 9 mai Parvis de la chapelle Saint-Pierre	Spectacle « Les perles bleues du maharadja » du théâtre de marionnettes par la Compagnie de la Gabelle
Du mardi 28 avril au samedi 2 mai Salle Adrien Huguet	Stage de pratique théâtrale sur 5 séances de deux heures, organisé pour les adolescents « Qu'est-ce que c'est que ce chôme là? » par l'association Théâtre en Festival. Réservation au 03 22 60 83 47. Tarif : 40 euros
Samedi 2 mai à 18 h Salle Adrien Huguet	Spectacle de théâtre d'objets programmé par l'association Théâtre en festival : « Petites Sauvageries du Monde »
Vendredi 8 mai à 11h45 Monument aux Morts	Cérémonie commémorative du 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Messe à 10h30 puis formation du cortège place Saint-Martin pour se diriger au Monument aux Morts et au cimetière militaire
Vendredi 8 mai à 20 h 30 Samedi 9 mai à 20 h 30 Dimanche 10 mai à 16 h	Café poético - musical « A se tordre » d'après des textes d'Alphonse Allais, mis en scène par la troupe Solilès. Réservation au 06 32 60 16 59

## AMACHOEUR

### Concert le 25 avril



L'Ensemble Vocal Amachoeur sera en concert le samedi 25 avril à 20h30, en l'église Saint-Martin.

Sous la direction de Lionel Palandre les choristes, accompagnés d'un pianiste, interpréteront des chants du monde, chansons françaises, chants classiques et sacrés, Negro Spirituals et Gospels. La soirée est proposée par le service culturel de Saint-Valery-sur-Somme. Entrée libre.

## THEATRE D'OBJETS

### Samedi 2 mai à 18 h

#### Petites sauvageries du monde



L'association Théâtre en Festival propose « Petites sauvageries du monde » un spectacle tout public imaginé par Sophie Matel le samedi 2 mai à 18 h, salle Adrien Huguet.

L'histoire : « *Quelques minutes de répit entre les ordres qui fusent, et voilà que s'installe, pour la femme de chambre, le droit au jeu et au rêve. Le plumeau devient oiseau, le tapis, vache laitière, et le seau d'eau, un espace pour barboter au bord de la mer...* »

Prix d'entrée : 6 euros.